



Tabac

N°11
07/09/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filière

Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE
ARVALIS

K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
d'Agriculture Aquitaine Limousin
Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine- Limousin-
Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal Tabac
N°X
du J/M/2016 »*



Bulletin disponible sur les sites :

www.aquitainagri.fr ; www.limousin.synagri.com

www.poitou-charentes.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr

et sur le site de la DRAAF

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

Ce qu'il faut retenir

- **Stade :** Virginie récolté à 80%, récoltes du Burley se poursuivent.
- **Mildiou :** peu observé.
- **Noctuelles défoliatrices :** faibles dégâts observés.
- **Orobanche :** quelques pieds observés.

Stade de la culture

Parcelles de référence

Le tabac Burley est arrivé à maturité (BBCH 8090). La récolte est terminée pour les parcelles suivantes : Proissans (24), Lanzac (46), Ste Livrade sur Lot (47) et St Ignat (63).

Les récoltes sont en cours (BBCH 9050 et BBCH 9080 : tabac Virginie mi-récolte et fin récolte) et seront achevées d'ici la fin du mois de septembre dans les zones de : Feugarolles (47), Tartas (40), Saint Palais de Phiolin (17), Saint Pierre d'Eyraud (24), Aigre (16), Amuré (79) et Masseube (32).

Tours de plaine

Les récoltes sont bien avancées et se termineront avant la fin du mois de septembre :

Burley	Virginie
Sarlat (24)	Souprosse (40)
Thuret (63)	Campuzan (65)
Souillac (46)	Pujo (65)
Souprosse (40)	Nérac et Sénestis (47)
Campuzan (65)	Guinarthe Parentis (64)
Coublucq (64)	La Fouillade (12)
Bergerac (24)	Saussens (31)
	Cognac (17)
	Ruffec (16)



Récolte (gauche) et séchage du Virginie (droite)

Photos : gauche : Séverine Bourda – Fredon Aquitaine ; droite : Nathalie Barret - Tabac Garonne Adour

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface de 1 274 ha.

Ravageurs

- **Pucerons**

Quelques pucerons (1% des pieds touchés) sont observés dans le secteur de La Fouillade (12) et Cognac (16) sur 10 ha ainsi que sur la parcelle de référence d'Amuré (79). Des dégâts un peu plus importants (<20% des pieds touchés) sont observés dans le secteur de Ruffec (16) sur 45 ha.

Plus d'informations sur les liens suivants :

Pucerons verts : http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Pucerons_verts.pdf

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

La seule prophylaxie passe par des observations régulières pour tenter de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

- **Noctuelles**

Noctuelles défoliatrices

De faibles dégâts sont observés (<1% des pieds touchés) sur les parcelles de référence du Puch d'Agenais (47), Tartas (40) et de Feugarolles (47) ainsi que dans les secteurs de Sarlat (24), Souprosse (40), La Fouillade (12) et Sénestis (47) sur 16 ha. Des dégâts importants sont également remarqués sur les parcelles d'Aigre (16) et Amuré (79).

D'importants dégâts sont observés dans les zones de Guinarthe Parentis (64), Cognac (16) et Ruffec (16) sur 192 ha (<20% des pieds touchés) ainsi que dans les zones de Charentes, Charentes maritime, Deux-Sèvres et Viennes.

Evaluation du risque

Surveillez vos parcelles et l'apparition des premiers symptômes. En fonction de vos observations, mettez en place une gestion du risque.

Il n'existe pas beaucoup de solutions pour lutter contre les noctuelles défoliatrices. Vous pouvez piéger les individus mâles et détruire les adventices aux abords des parcelles pour limiter les sites de reproduction. Certaines solutions de bio-contrôle existent : se rapprocher du technicien de la coopérative tabac pour plus d'informations.

Plus d'informations sur les liens suivants :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Noctuelles_d%C3%A9foliatrices.pdf



Chenilles défoliatrices (*H. armigera*) sur fleur de tabac

Photo : Nathalie Barret - Tabac Garonne Adour

• Nématodes

Quelques dégâts sont observés (<20% des pieds touchés) dans les secteurs de Sénstis (47) et de La Fouillade (12) sur 22 ha et dans les parcelles de référence de Feugarolles (47) et Tartas (40).

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_N%C3%A9matodes.pdf

Maladies

• Mildiou

De façon générale, le mildiou est stabilisé. Cependant, il continue à se développer sur les parcelles avec irrigation.

De faibles dégâts sont observés sur les parcelles d'Aigre (16) et Amuré (79) ainsi que dans les zones de Souprosse (40), Campuzan (65), Nérac (47), Sénestis (47), Bergerac (24), Ruffec (16) et La Fouillade (12) sur 205 ha.

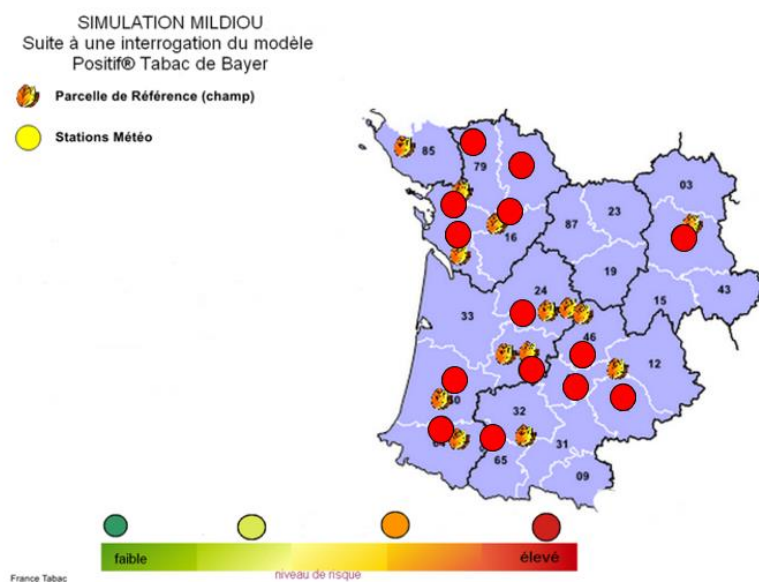
Des dégâts plus importants sont observés (<20% des pieds touchés) dans les zones de Sarlat (24), Bergerac (24), Ruffec (16) et La Fouillade (12) sur 70,5 ha. D'importants dégâts sont également observés (>20% des pieds touchés) dans la zone de Ruffec (16) sur 12 ha.

Un point sur l'évolution du Mildiou sera fait dans chaque BSV jusqu'à la fin de la saison 2016.

Le modèle Positif[®] de Bayer permet de réaliser les simulations et ainsi d'évaluer le risque pour la culture du tabac.

Plus d'informations sur les liens suivants :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Mildiou.pdf



Interrogation du modèle Positif[®] Tabac de Bayer le 05 septembre 2016, simulation jusqu'au 14 septembre 2016

Evaluation du risque : le risque mildiou est très favorable dans tous les secteurs.

- **Viroses**

Quelques symptômes (<1% des pieds touchés) sont observés dans les secteurs de Sarlat (24) et La Fouillade (12) sur 8ha.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Viroses.pdf

- **Oïdium**

Quelques symptômes (<1% des pieds touchés) sont observés dans le secteur de La Fouillade (12) sur 1 ha.

- **Sclérotioniose**

Quelques dégâts (<1% des pieds touchés) ont été observés sur la parcelle de Tartas (40) sur Virginie. Dans les secteurs de Souillac (46), Souprosse (40), Bergerac (24) et La Fouillade (12) de faibles dégâts sont également observés sur 9 ha sur du Burley.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Scl%C3%A9rotinia.pdf

- **Rhizoctone**

Quelques dégâts (<1 % des pieds touchés) sont observés dans les secteurs de Sarlat (24) et La Fouillade (12) sur 2 ha.

- **Pourriture du collet**

Quelques problèmes d'Erwinia sont repérés dans le secteur de Puch d'Agenais, de Campuzan (65), La Fouillade (12) et de Souillac (46) sur 7,5 ha (<1% des pieds touchés). Des dégâts un peu plus importants (>20% des pieds touchés) sont observés dans le secteur de Cognac (16) sur 3 ha et sur 1 ha en zones privilégiées.

Informations disponibles sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Pourriture_du_Collet.pdf

- **Verticilliose**

Quelques dégâts (<1% des pieds touchés) ont été observés dans le secteur de La Fouillade (12) sur 3 ha.

- **Stolbur**

Des symptômes (<1% des pieds touchés) de Stolbur sont observés dans les secteurs de Souprosse (40), Nérac (47), La Fouillade (12), Cognac (16) et Saussens (31) sur 9 ha.

Informations disponibles sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Stolbur.pdf

Adventices

Informations disponibles sur le lien suivant :

http://www.terresinovia.fr/fileadmin/cetiom/LeCetiom/posters_culturelles/desherbage_rotation.pdf

Les tabacs en cours de récolte, les adventices sont moins problématiques.

De l'ambrosie est repérée dans le secteur de Souillac (46) dans le Quercy blanc sur 1ha et dans les parcelles d'Aigre (16) et Amuré (79). Dans le secteur de La Fouillade (12), Liseron (*Convolvulus arvensis*), Panic sp., Chénopode sp. et Amarante (*Amarantus*) sont encore observés.

Autres plantes parasites

• Orobanche

L'orobanche rameuse est un parasite des racines des plantes dicotylédones. Sans racine et sans chlorophylle, elle est totalement dépendante de son hôte pour s'alimenter.

Symptômes : des défauts de croissance (jaunissement, ralentissement de croissance) sont souvent observés avant le dépérissement total de la plante de tabac, dans les cas d'infestations importantes.

La température intervient de façon significative dans le développement de l'orobanche. Une somme de températures a été validée pour permettre d'identifier les périodes d'apparition des différents stades du parasite. La somme est calculée à partir de la plantation des tabacs.

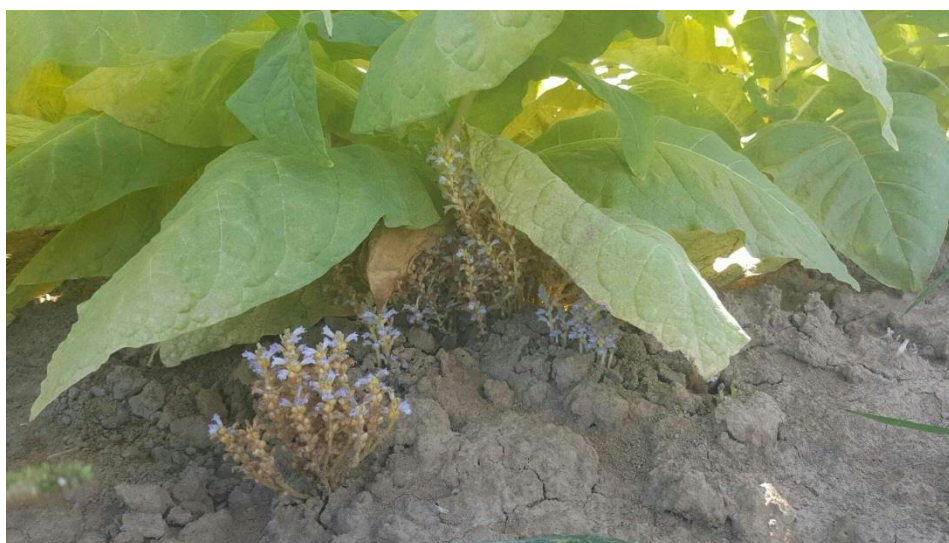
De l'orobanche est observée dans les secteurs Sarlat (24), Souillac (46), Ruffec (16) et Sénestis (47) sur 287 ha ainsi que dans les parcelles d'Aigre (16) et Amuré (79).

Mesures prophylactiques contre l'orobanche rameuse :

- Rotation de minimum 4 ans sans plantes hôtes (éviter colza, tabac et adventices hôtes...).
- Maîtriser la lutte contre les adventices.
- Nettoyer les outils à la sortie de la parcelle infestée.
- Planter une culture piège (colza, moutarde des champs...).
- Travailler le sol après récolte et utiliser des outils mécaniques avant que l'orobanche ait le temps de finir son cycle et de grainer.
- En cas de parcelle fortement infestée, ne plus y cultiver ni tabac ni toute autre plante hôte.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/BSV/TABAC/FICHES_BIO-AGRESSEURS/Fiche_Orobanche.pdf



Orobanche dans champ de tabac

Photo : Nathalie Barret - Tabac Garonne Adour

Autre

- **Corbeau/ Corneille**

Des dégâts de corbeaux/corneilles (<20% des pieds touchés) sont observés dans le secteur de Cognac (16).



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes-Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon-Auvergne-Rhône-Alpes Tabac sont les suivantes : ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Midi Tabac - Poitou Tabac

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".